

# La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

---

## Déclaration du groupe CFTC

Nous l'oublions trop souvent, la France est, avec 11 millions de km<sup>2</sup>, la deuxième puissance maritime au monde en superficie. Grâce à notre pays, l'Europe est de loin la première puissance océanique. C'est un atout majeur, c'est une responsabilité.

Comme l'indique notre rapporteur, dans la mesure où 90 % des marchandises sont transportées par voie maritime dans le monde, le transport maritime revêt une importance stratégique.

Pourtant, même si des progrès ont été accomplis sur le plan juridique, nous ne défendons nos intérêts que très insuffisamment.

Le transport maritime est confronté à un dumping social qui ne cesse de s'aggraver, tant au plan international qu'intra européen.

La CFTC approuve l'ensemble des recommandations qui nous sont proposées et plus particulièrement « Le recours à des instruments de défense commercial pour lutter contre les pratiques déloyales de pays tiers qui faussent la concurrence au niveau mondial » tant au plan social, environnemental que fiscal.

Il est urgent de mettre en oeuvre le socle de dispositions sociales communs ambitieux tel que préconisé dans l'avis.

Il est effectivement nécessaire d'appliquer les dispositions portées par l'organisation internationale du travail qui ne sont pas couvertes par la législation européenne (recrutement et placement, salaires, effectifs, sécurité sociale incluant l'assurance-maladie, la couverture des accidents du travail et la retraite).

C'est, à juste titre, que l'avis « estime essentiel » de contrôler et limiter ce véritable scandale humain et écologique qu'est, bien souvent, le démantèlement des navires européens.

La CFTC soutient l'idée d'une directive portant sur la certification des sites de démantèlement, comme elle soutient l'émergence d'un label européen développement durable du transport maritime.

Mais une réglementation n'est rien si elle ne s'appuie pas sur des contrôles fiables ainsi que sur des sanctions efficaces.

Il faut également, dans ce domaine, harmoniser les pratiques européennes et renforcer nos capacités.

Les Américains savent le faire, pourquoi pas nous ? Il en va de dizaines de milliers d'emplois de qualité.

Le groupe CFTC a voté cet avis en espérant qu'il ne fera pas comme les eaux des fleuves qui se perdent dans l'océan des renoncements.